

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

La Société Industrielle des Textiles << **SITEX** >> publie, ci-dessous, ses Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tel qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes : Mr Mohamed Imed Loukil et Mr Abdelaziz MAMA.

BILAN ARRETE AU 31/12/2018*(Exprimé en milliers de Dinars)*

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS	<u>1</u>		
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	1.1	2 252	2 050
Moins : Amortissements		<1 569>	<1 507>
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		683	543
Immobilisations corporelles	1.2	185 487	166 759
Moins : Amortissements		<136 856>	<133 514>
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		48 631	33 245
Immobilisations financières	1.3	748	1 075
Moins : Provisions		-	-
<i>Immobilisations financières nettes</i>		748	1 075
<i>Total des actifs immobilisés</i>		50 062	34 864
Autres actifs non courants	1.4	2 016	1 995
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		52 078	36 859
ACTIFS COURANTS	<u>2</u>		
Stocks	2.1	33 566	35 324
Moins : Provisions		<3 273>	<3 898>
<i>Stocks nets</i>		30 293	31 426
Clients et comptes rattachés	2.2	6 065	5 909
Moins : Provisions		<415>	<415>
<i>Clients nets</i>		5 650	5 494
Autres Actifs Courants	2.3	5 280	5 040
Placements & autres actifs financiers	2.4	161	138
Moins : Provisions		-	-
<i>Placements & autres actifs financiers</i>		161	138
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	8 157	6 457
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		49 541	48 555
TOTAL DES ACTIFS		101 619	85 413

BILAN ARRETE AU 31/12/2018*(Exprimé en milliers Dinars)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	<u>3</u>		
Capital Social		23 063	23 063
Réserves	3.1	13 973	13 989
Autres Capitaux propres	3.2	5 081	4 696
Résultats reportés		<7 736>	<3 187>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		34 381	38 561
Résultat de l'exercice		<634>	<4 548>
Capitaux propres avant affectation		33 747	34 013
PASSIFS	<u>4</u>		
Passifs non courants			
Emprunts	4.1	27 913	12 899
Provisions non courantes	4.2	1 369	966
Total des passifs non courants		29 282	13 865
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.3	3 188	5 868
Autres passifs courants	4.4	2 175	2 099
Concours bancaires et autres passifs financiers	4.5	33 227	29 567
Total des passifs courants		38 590	37 534
TOTAL DES PASSIFS		67 872	51 399
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		101 619	85 413

ETAT DE RESULTAT PROVISOIRE ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en milliers de Dinars)

	<i>Notes</i>	31/12/2018	31/12/2017
	<u>5</u>		
Revenus	5.1	67 387	58 620
Cout des ventes	5.2	<55 241>	<51 337>
Marge Brute		12 146	7 283
Autres produits d'exploitation	5.3	4 745	4 049
Frais de distribution		<716>	<635>
Frais d'administration		<3 719>	<3 794>
Sous Activité		<2 669>	<2 832>
Autres Charges d'Exploitation	5.4	<6 944>	<4 968>
Résultat d'Exploitation		2 843	-897
Charges financières nettes		<2 924>	<1 187>
Produits financiers		0	0
Autres gains ordinaires	5.5	4 273	3 196
Autres pertes ordinaires	5.6	-4 738	<5 590>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-546	-4 478
Impôts sur Les Bénéfices		<88>	<70>
Résultat provisoire après impôts		-634	-4 548
Effets des modifications comptables			-
RESULTAT APRES MODIF. COMPTABLES		-634	-4 548

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en milliers de Dinars)

<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Encaissement reçus des clients		72 153	58 334
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		<68 066>	<56 465>
Intérêts payés		<3 285>	<1 719>
Impôts sur les bénéfices payés		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		802	150
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.		<20 772>	<1 351>
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp		292	128
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements / cessions d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-20 480	-1 223
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions versés		<61>	<61>
Dividendes et autres distributions Reçus		131	0
Encaissements provenant des emprunts		16 366	8 600
Encaissements provenant des crédits de gestion		38 615	18 200
Remboursements des emprunts		<1 687>	<1 641>
Remboursements des crédits de gestion		<34 280>	<16 000>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		19 084	9 098
Incidences des variations des taux de change		2 584	988
VARIATION DE TRESORERIE		1 990	9 013
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		4 038	-4 975
<i>Ajustement de la trésorerie</i>		-	
Trésorerie à la fin de l'exercice		6 028	4 038

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

1.2. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de la même année.

1.3. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

1.3.1. Les immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend :

Les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.

1.3.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises par la société SITEX, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux suivants :

- Construction : 20 ans.
- Installations Techniques, matériels & Outillages Industriels : 10 et 15 ans.
- Matériels de transport : 5 ans.
- Mobilier & matériels de bureau : 5 et 10 ans.
- Agencements & installations divers : 10 ans.

Les intérêts significatifs liés au financement des nouveaux investissements sont immobilisés avec le prix de revient des équipements concernés non encore entrée en production. (NCT 13).

1.3.3. Les stocks

Les éléments du stock acquis par la société (stock de matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition. La méthode de valorisation des matières premières retenue est celle du Coût Moyen Pondéré.

Les éléments du stock produits par la société (les produits finis et les produits en cours) sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production, et selon la méthode du coût moyen pondéré sans les coûts liés à la sous activité.

➤ **Les Provisions des Stocks :**

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq ans, font l'objet d'une provision pour dépréciations des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient, hors sous-activité.

Les provisions pour dépréciation des stocks des produits finis sont reprise dans l'exercice de vente des produits finis provisionnés. Lorsque les produits finis sont vendus au-dessus du prix de revient, la reprise de la provision correspondante est qualifiée de non utilisée devenu sans objet.

Après avis favorable des commissaires aux comptes, le Conseil d'Administration du 27.4.2016 a approuvé des nouvelles règles des provisions, pour se rapprocher de la valeur marchande réelle des articles en stock.

1.3.4. Provisions non courantes :

- Provisions pour litiges & contentieux : les litiges avec les administrations fiscales, sociales ainsi qu'avec des tiers non régularisées à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision pour litiges et contentieux.
- Provision pour fond de prime de fin de carrière : cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale accordé au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

1.3.5. Produits d'exploitation :

Les produits de la vente des tissus, des produits semi-ouvrés, des coupons ainsi que les produits de transport des marchandises sont évalués à la juste valeur de contrepartie des liquidités reçues et à recevoir.

1.3.6. Autres charges d'exploitation

Les coûts additionnels encourus dans le cadre du plan de restructuration du personnel approuvée par la commission consultative de licenciement sont répartis sur trois années conformément à la Norme (NCT 10). La charge de l'exercice figure en Autre charges d'exploitation, le solde, en autres actifs non courants

1.3.7. Frais de recherche & développement :

Les frais de recherche & développement sont comptabilisés en frais généraux et sont supportés dans l'exercice.

1.3.8. Opérations libellées en monnaies étrangères :

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de changes observés sont inclus dans la détermination de résultat net de la période.

Les pertes de change relatives au crédit en devise (SWIFT) d'un montant de 0.832 million de dinar sont répartis et amortis sur la durée de vie restante de crédit en question soit quatre ans, et ce conformément à la Norme comptable Tunisienne N° 15.

1.3.9. Sous activité :

Il y a sous activité, lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de la production.

Le coût de la sous activité est correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissements et de main d'œuvre directe non imputées au cout de production.

En 2016, il y a eu un affinement de la méthode de calcul de la sous activité en intégrant tout le processus de la production sans incident sur le résultat net.

1.3.10. Etat des flux de trésorerie :

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers et renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et des investissements

La SITEX utilise le modèle de référence pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie.

NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1. LES ACTIFS NON COURANTS

1.1. Les Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent exclusivement de logiciels informatiques. Au 31 Décembre 2018, la valeur brute de cette rubrique s'élève à 2,252 millions de dinars.

	En mille dinars	
Détail	2018	2017
Logiciels	2 252	2 050
Valeur Brute	2 252	2 050
Amortissements	1 569	1 507
Valeur nette des Immobilisations Incorporelles	683	543

1.2. Les Immobilisations Corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 48,631 millions de dinars au 31 décembre 2018, contre 33,245 millions de dinars au 31 décembre 2017.

La variation des immobilisations corporelles durant l'exercice 2018 se résume comme suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 DECEMBRE 2018

DESIGNATION	Valeurs Brutes 31/12/2017	Acquisitions de l'exercice 2018	Reclas./cession Exercice 2018	Valeurs Brutes au 31/12/2018	Amortis. au 31/12/2017	Dotations de l'exercice 2018	Reprise sur Amort.	Amortis. au 31/12/2017	V.C.N au 31/12/2017
- Terrain	1 557	-	-	1 557	-	-	-	-	1 557
- Bâtiments	18 177	-	14	18 162	16 705	306	14	16 997	1 166
- Matériel de transport	945	242	214	973	855	73	214	714	258
- Matériel Industriel	103 566	13 632	850	116 348	86 928	3 122	850	89 200	27 149
- Installation Technique	6 421	-	-	6 421	722	633	-	1 355	5 066
- Agenc., Aménag. Construc.	5 858	1 331	-	7 189	5 265	278	-	5 542	1 647
- Equipements de bureau	1 328	1	1	1 328	1 303	6	1	1 308	20
- Matériels divers	19 730	577	80	20 227	18 995	121	80	19 036	1 191
- Matériel informatique	2 808	36	63	2 782	2 742	25	63	2 704	77
- Immobilisations encours	6 370	4 130	-	10 500	-	-	-	-	10 500
Total	166 759	19 950	1 222	185 487	133 514	4 565	1 222	136 856	48 631

1.3. Les Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières présentent un solde net de 0,748 million de dinars au 31 décembre 2018, contre un solde net de 1,075 million de dinars au titre de l'année précédente. Ces immobilisations se détaillent comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Titres de Participations	60	60
Prêts au Personnel	246	162
Dépôts & Cautionnement	442	853
Valeur Brute	748	1 075
Provisions sur Immob. Financières	-	-
Valeur nette des Immobilisations Financières	748	1 075

1.4. Les Autres Actifs non courants :

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 2,016 million de dinars au 31 décembre 2018, ce solde représente des charges à répartir sur 3 ans engagées dans le cadre d'un licenciement pour des raisons économiques. (NCT 10) et l'écart de conversion sur les pertes de change sur le crédit SWIFT en devises (NCT 15).

Désignation	En mille dinars		
	Montant Brut	Résorption 2018	VCN
Charges à répartir (CCL)	1 995	811	1 184
Charges à répartir (Ecart de Conversion)	-	-	832
Total	1 995	811	2 016

2. LES ACTIFS COURANTS

2.1. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 30,294 millions de dinars au 31 décembre 2018, contre un solde net de 31,426 millions de dinars au titre de l'année précédente. Cette variation se détaille comme suit :

	En mille dinars	
Désignation	2018	2017
Matières Premières	3 360	2 102
Provisions	-	-
Matières premières nettes des provisions	3 359	2 102
Matières Auxiliaires & consommables	11 546	10 797
Provisions	1 583	1 822
Matières auxiliaires et consommables nettes des provisions	9 964	8 972
Produits Finis et encours	18 660	22 425
Provision	1 690	2 075
Produits Finis et encours nettes de provisions	16 970	20 350
Valeur Brute des stocks	33 566	35 324
Total des Provisions	3 273	3 898
Total Net des stocks	30 293	31 426

2.2. Clients et Comptes Rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 5,650 millions de dinars au 31 Décembre 2018 contre 5,494 millions de dinars au titre de l'année précédente, ce solde se détaille comme suit :

En mille dinars		
Désignation	2018	2017
Clients	4 446	5 044
Clients Etrangers	3 023	3 970
Clients Locaux	1 423	1 074
Clients Douteux ou Litigieux	0	0
Client douteux ou Litigieux Locaux	131	131
Provisions Client douteux	131	131
Clients Effets à Recevoir	887	351
Clients Effets à Recevoir Locaux	887	351
Effets & Chèques Impayés	317	99
Effets & Chèques Impayés Locaux	601	383
Provisions Effets	284	284
Valeur Brute	6 065	5 909
Total des Provisions	415	415
Total Net des clients et comptes rattachés	5 650	5 494

2.3. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique présente une valeur de 5,280 millions de dinars au 31 Décembre 2018 contre 5,040 millions de dinars au titre de l'année précédente, ce solde se détaille comme suit :

En mille dinars		
Désignation	2018	2017
Fournisseurs (avances, emballages à rendre, ristournes,...)	2	2
Personnel	959	1 045
Etat impôts & taxes	4 132	3 891
Débiteurs divers	32	37
Charges constatées d'avance	155	65
Total Net des clients et comptes rattachés	5 280	5 040

2.4. Placements Courants

La rubrique « placements courants » présente un solde de 0,161 million de dinars au 31 décembre 2018 contre 0,138 million de dinars au début de l'année. Ce solde se détaille comme suit :

	En mille dinars	
Détail	2018	2017
Prêts au personnel - d'un an	159	136
Intérêts Courus à Recevoir	2	2
Valeur Comptable Nette	161	138

2.5. Liquidités et Equivalents de Liquidités

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde de 8,157 millions de dinars au 31 décembre 2018 contre 6,457 millions de dinars au 31 décembre 2017. Ce solde se détaille comme suit :

	En mille dinars	
Désignation	2018	2017
Valeurs à l'encaissement	1 016	539
Banques & caisse	7 034	5 826
Compte régie Avances & Accréditifs	107	92
Total Général	8 157	6 457

NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3. LES CAPITAUX PROPRES

3.1. Réserves :

La rubrique « réserves » présente un solde à fin 2018, de 13,973 millions de dinars, contre 13,989 millions de dinars à fin 2017. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Réserves Légales	2 306	2 306
Réserves pour Investissements	11 056	11 056
Réserves pour Fonds social	408	408
Autres Réserves	203	219
Total des réserves	13 973	13 989

3.2. Autres Capitaux Propres :

Cette rubrique comporte la prime d'émission et les subventions d'investissements. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Prime d'émission	3 193	3 193
Subvention d'investissements	1 888	1 503
Total Autres Capitaux Propres	5 081	4 696

Les subventions d'équipement sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public pour la création ou l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers...). Ces subventions sont utilisées pour la création ou l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption (amortissement) de ces subventions d'équipements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Les subventions d'investissements s'élèvent à 1,888 million de dinars à fin 2018 contre 1,503 million de dinars à fin 2017.

4. LES PASSIFS :

4.1. Les Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 27,913 millions de dinars au 31 Décembre 2018 contre 12,899 millions de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Emprunt	30 716	14 735
Moins: échéances à moins d'un an	2 803	1 836
Emprunt à échéances plus d'un an	27 913	12 899

4.2. Provisions non courantes :

Ce poste enregistre les provisions pour prime de fin de carrière et provisions pour litiges. Il présente un solde de 1,369 million de dinars au 31 Décembre 2018 contre 0,966 million de dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Provisions Pour Charges & litiges	1 337	934
Provisions pour prime de fin de carrière	32	32
Total des provisions non courantes	1 369	966

LES PASSIFS COURANTS

4.3. Fournisseurs et Comptes Rattachés

Cette rubrique présente un solde net de 3,188 millions de dinars au 31 Décembre 2018, contre 5,868 millions de dinars à la fin de l'exercice précédent, ce solde au se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Fournisseurs	1 370	4 117
Fournisseurs retenue de Garantie	131	19
Fournisseurs Effets à Payer	1 061	1 195
Fournisseurs factures non encore parvenue	626	537
Total fournisseurs et comptes rattachés	3 188	5 868

4.4. Autres passifs courants

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018, à 2,174 millions de dinars et se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Clients Avance sur Commande	0	0
Personnel	693	716
Etat Impôts et Taxes	434	265
Créditeurs Divers	1 048	1 118
Total des autres passifs courants	2 175	2 099

4.5. Concours bancaires & autres passifs financiers:

Le poste «Concours bancaires & autres passifs financiers» présente un solde de 33,227 millions de dinars au 31 décembre 2018, et se détaille comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Emprunts moins d'un an	2 804	1 836
Concours bancaires	29 650	27 230
<i>Financement en devises</i>	18 066	19 728
<i>Banques (soldes débiteurs)</i>	2 049	2 302
<i>Préfinancement Export</i>	9 535	5 200
Intérêts Courus sur emprunts non courants	712	431
Compte de régie Avances & Accréditifs	61	70
Total des concours bancaires & autres passifs financiers	33 227	29 567

5. Notes relatives à l'état de Résultat :

5.1. Revenus :

Les revenus de l'année 2018 s'élèvent à 67 387 millions de dinars contre 58 620 millions de dinars en 2017.

Le chiffre d'affaires global se présente comme suit :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Revenus	67 387	58 620
<i>Chiffre d'Affaires Tissu</i>	66 286	57 892
<i>Produit des activités annexes</i>	1 101	728
Ventes déchets	1 577	725
Chiffre d'Affaires Global	68 964	59 345

Les ventes de déchets ont été déduites des couts de production.

5.2. Coût des ventes :

Le coût des ventes de l'année 2018 s'élève à 55, 241 millions de dinars contre 51, 337 millions de dinars en 2017.

Le détail de coût des ventes se résume dans le tableau suivant :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Consommation matières	30 301	30 483
Main d'œuvre (hors sous-activité)	10 294	8 542
Frais généraux Variables	8 204	8 154
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	4 640	6 469
Total des Frais	53 439	53 648
Autres Ventes (déchets)	<1 577>	<725>
Variation des stocks des produits en cours	3 379	<1 586>
Coût des Ventes	55 241	51 337

5.3. Autres produits d'exploitation:

Les autres produits d'exploitation de l'année 2018 s'élève à 4,745 millions de dinars contre 4,049 millions de dinars en 2017.

Le détail de cette rubrique se résume dans le tableau suivant :

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Reprises sur amortissements & provisions utilisées	0	0
Reprises sur amortissements & provisions non utilisées	4 610	3 749
Production Immobilisée	135	300
Total des Autres Produits d'exploitations	4 745	4 049

5.4. Autres Charges d'exploitation:

Les autres charges d'exploitation représentent essentiellement les charges de départ à la retraite du personnel et se présente comme suit.

En mille dinars

Désignation	2018	2017
Dotations aux provisions	4 415	3 573
Dépréciation des Stocks	3 985	3 546
Risques & Charges	430	27
Autres Charges	2 529	1 395
Total des autres charges d'exploitation	6 944	4 968

Les autres charges incluent un montant de 0,811 million de dinars relatif à la résorption de licenciement.

5.5. Autres Gains Ordinaires:

Les autres produits ordinaires représentent essentiellement le gain de change et les ristournes et se présentent comme suit.

Désignations	En mille dinars	
	2018	2017
Gain de Change	3 542	2 572
<i>Gain de Change réalisé</i>	<i>934</i>	<i>1 318</i>
<i>Gain de Change non réalisé</i>	<i>2 608</i>	<i>1 254</i>
Produits sur Cession Immobilisations	250	155
Autres Produits Ordinaires	481	469
Total des autres gains ordinaires	4 273	3 196

5.6. Autres Pertes Ordinaires:

Les autres Pertes ordinaires représentent essentiellement les pertes de change et se présente comme suit.

Désignations	En mille dinars	
	2018	2017
Pertes de change	4 608	4 952
<i>Pertes de Change réalisé</i>	<i>4 254</i>	<i>3 074</i>
<i>Pertes de Change non réalisé</i>	<i>354</i>	<i>1 878</i>
Modifications comptables	130	638
Total des autres pertes ordinaires	4 738	5 590

6. NOTES RELATIVES AU FRAIS DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement de l'année 2018 s'élèvent à 2,188 millions de dinars contre 2,072 millions de dinars pour l'année 2017.

Frais Recherche & Développement

Désignation	En mille dinars	
	2018	2017
Charges de l'Activité	2 188	2 072
Revenues de l'Activité	1 637	1 090
Total	<551>	<982>

7. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan à fin décembre 2018 se présentent comme suit :

Banque	En mille dinars	
	2018	Total
Crédits documentaires	738	738
Cautions	2 344	2 344
Total Général	3 082	3 082

Suretés Consenties par la Société :

La société a consenti à l'ensemble des banques auprès desquelles elle a bénéficié des crédits les garanties suivantes :

- Une hypothèque sur les titres fonciers appartenant à la société
- Un nantissement sur fonds de commerce.

La situation des CMLT au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

✚ Montant initiaux : 14,734 millions de dinars.

✚ Soldes au 31 décembre 2018 : 27,913 millions de dinars.

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	2018	2017
Revenus	67 387	Achats consommés	30 302			
Autres produits d'exploitations	1 577	Déstockage de Production (Variation)	-3 378			
Production stockée	0					
Production Immobilisée	135					
Total	69 099	Total	26 924	Production	62 908	60 206
Production	62 908	Achats consommés	26 924	Marge sur coût matières	32 606	29 723
Marges sur coût matières	32 606					
Subventions d'exploitations	0	Autres charges externes	14 547			
Total	32 606	Total	14 547	* Valeur Ajoutée brute	20 872	17 679
Valeur Ajoutée Brute	20 872	Impôts et taxes	467	* Excédent brut	8 098	4 290
		Charges de personnel	12 306			
Total	20 872	Total	12 774	(ou Insuffisance d'exploitation)		
- Excédent brut d'exploitation	8 098	Charges financières	3 999			
Autres produits ordinaires	739	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	9 849			
Produits financiers	0	Autres pertes				
Total	739	Total	13 848	Résultat ordinaires avant impôt sur les sociétés	-417	-3 840
Reprises de charges	4 594	Impôt sur le résultat ordinaire	88	Résultat net de l'exercice	-505	-3 910
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modif.comptables	129			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-			
Total	-	Total	-	Résultat net après modification comptable	-634	-4 548

Tableau de Passage des Charges par Destination aux Charges par Nature

En mille dinars

Charges par Destination	Achats Consommés & Frais Généraux	Charges du Personnel	Amortissements & Provision	Autres Charges	Total
Cout des Ventes	30 302	8 051	3 652	11 436	53 441
Frais de Distribution	18	481	44	173	716
Frais d'Administration	79	1 916	133	1 591	3 719
Autres Charges d'exploitation	872		4 867	388	6 127
Charges Financières				7 532 (1)	7 532
Sous-Activité		1 858	810		2 668
Autres Pertes Ordinaires				396	396
Total Général	31 271	12 306	9 506	21 516	74 599

(1) Ce montant comporte en plus des charges financières figurant dans l'état de résultat, les pertes de changes d'une valeur de 4 608 mDT.

TUNIS, le 29 Avril 2019,

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES.

Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL
MONASTIR- TUNISIE

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Industrielle des Textiles "**SITEX SA**" qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de **101 618 941DT**, une perte de **633 679 DT**, des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice de **33 747 604 DT** et des flux de trésorerie positifs affectés aux activités d'exploitation de **802 419 DT** pour l'exercice clos à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2018, ainsi que sa performance et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Principes Comptables Généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'Opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été

traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Les stocks :

Les stocks de la société, figurant au bilan du 31 Décembre 2018 pour un montant brut de 33 566 306 Dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan et sont composés de stocks de matières premières, matières consommables, matières auxiliaires et emballages commerciaux et des stocks de produits finis et des produits en cours.

Les éléments des stocks sont valorisés au prix d'achat unitaire, majoré des droits de douane à l'importation et des frais de transport, d'assurances liés au transport et des autres coûts directement liés à l'achat de ces éléments.

Les éléments des stocks produits par la société sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production.

La méthode de valorisation des stocks est la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions des stocks de la société s'élèvent au bilan du 31 Décembre 2018 à un total de 3 272 566 Dinars. En fait à chaque fin de période, la société procède à l'identification de l'âge des articles en stocks et veille à ce que les provisions constatées correspondent aux dépréciations de valeurs réelles

Nous avons procédé à la vérification des éléments des coûts des stocks de la société existants au 31 décembre 2018 conformément à la norme comptable tunisienne relative aux stocks en s'assurant des dépréciations de valeur, comptabilisés en provision.

2) Les Revenus :

Les revenus, figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2018 pour un montant de 67 386 704 Dinars et représentant un des postes les plus importants de l'état de résultat, sont comptabilisés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des produits de la société

Nous avons adopté une approche qui consiste à valider l'exhaustivité et l'exactitude des revenus de la société en rapprochant les différents éléments probants avec la comptabilité.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société **SITEX S.A** dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une

incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société **SITEX S.A** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de cette continuité d'exploitation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de révision comptable généralement admises en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les co-commissaires aux comptes :

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International & Associés

CAM & ASSOCIES

Mohamed Imed LOUKIL

Abdelaziz MAMA

**Messieurs les actionnaires de la société
Industrielle des Textiles "SITEX - SA."**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018

1. Le Conseil d'Administration du 24 Avril 2014 a autorisé le nantissement du fonds de commerce et l'hypothèque des propriétés de la SITEX, objet des titres fonciers n° 41240 Sousse, 13517 Sousse et 216 Monastir en garantie des crédits octroyés.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 1^{er} Décembre 2016 a approuvé une convention d'emprunt entre la société « SITEX » et la société « SWIFT TEXTILES EUROPE LTD » pour un montant de 3.413.000 Euros.
Les versements reçus jusqu'au 31/12/2018 dudit emprunt totalisent 2.382.400 Euros (soit 8.164.961 DT).
Les intérêts conventionnels courus au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 175 904 DT

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

1. La rémunération et avantages de l'exercice 2018 du Président Directeur Général ont été fixés par décision du Conseil d'Administration du 24 Juin 2015 et maintenues par le Conseil

d'Administration du 27 juin 2018. Ils se présentent comme suit :

- Une rémunération annuelle brute de 192 000 DT,
- Une voiture de fonction et les frais y afférents,
- Les frais de télécommunications.

2. Des jetons de présence d'un montant global brut annuel de 63.000 DT ont été alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2018.

3. La rémunération brute annuelle d'un montant total de 13.500 DT a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit (CPA) et ce, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2018. Cette rémunération est à répartir entre les membres du CPA.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Avril 2019

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International & Associés

CAM & ASSOCIES

Mohamed Imed LOUKIL

Abdelaziz MAMA